



Division maison et stationnement

Par **pmichael**, le **04/08/2017** à **03:14**

Bonjour à tous,
Merci pour d'éventuelles réponses.
Je souhaite diviser une maison de ville de 125m² sur trois niveaux en trois logements. Pour ce faire il suffit juste d'aménagement intérieur sans modification de surface, de murs porteur ni même de façades.
La mairie peut-elle m'imposer la création de place de stationnement qui dans ma configuration est impossible.
Mon bien reste un unique lot divisé en trois avec déclaration h2 aux impôts pour du bail meublé.
(Zone UA du PLU cliquable sur le site de la mairie de Dammarville-en-goële 77230)
Merci pour votre aide
Michael